

Quand le squatt révèle un changement de propriétaire

Devant l'impossibilité des services sociaux à trouver des réponses pour des familles en situation de logement précaire, le comité chômeurs a installé trois familles dans des appartements rénovés mais vides. Le propriétaire demande l'expulsion. Audience hier.

SURPRISE... Ce n'est pas Eurazéo qui assigne en référé les trois familles installées par le comité chômeurs CGT dans l'immeuble de 39 boulevard

des Dames le 21 mai dernier, mais ANF. « Il y a eu une fusion absorption en date du 4 mai dernier » explique d'entrée Me Rosenfeld représentant ANF qui demande l'expulsion des « occupants sans droit ni titre » avec une astreinte de 100 euros par jour.

« Eurazéo est une société d'investissement disposant de patrimoine immobilier. Dans un souci de rationalisation de ses activités, elle a racheté ANF qui à terme gèrera l'intégralité du patrimoine immobilier » explique-t-on à Eurazéo.

Première opposition dans ce dossier : Me Jarry représentant les familles conteste le droit d'ANF à demander

l'expulsion : « ce n'est pas une fusion absorption mais une cession progressive d'actions. Les documents que nous possédons montrent qu'ANF ne sera pleinement propriétaire qu'en novembre 2006 ».

Le second argument du plaignant est la « précarité des lieux ». Nouvelle contestation de Me Jarry qui souligne que « trois familles occupent légalement l'immeuble pour lesquelles il ne semble y avoir aucun danger. Par ailleurs, la présence d'échafaudage ne présente aucun danger potentiel ».

En revanche, quand M. Rosenfeld attire l'attention sur le fait que « les loge-

ments squattés sont à vocation sociale », l'avocate des familles confirme « Eurazéo a obtenu des subventions publiques pour réaliser un programme social. Or, mes clients sont tous connus des services sociaux pour leur difficulté de logement et peuvent donc prétendre à ces logements ». Et Me Jarry de demander à ce que « les familles ne soient pas expulsées mais puissent au contraire bénéficier d'un bail dans ces appartements à vocation sociale auxquels ils ont droit ». Le jugement sera rendu sous quinzaine, soit le 23 juin.

Dans les couloirs, le comité chômeurs CGT est venu soutenir les familles. « Si

ANF dit être puis le 4 fait-il qu'a pal du 9 m. té des Eurazéo ? de propriété païble ave subvention sur neufan apparteme avril 2004 trent des c sées par d locataires, mère Char de souligr questions c ponses qui de fond e d'heure à

Ang